



Avant de se lancer

Petit guide à l'usage des étudiants
nouvellement inscrits à
un programme de maîtrise à l'UQAC

rédigé par Annick Robertson et Sylvain Turgeon

Avant de se lancer

Petit guide
à l'usage des étudiants
nouvellement inscrits
aux études de deuxième cycle
de l'UQAC

Rédigé par Annick Robertson et Sylvain Turgeon

Table des matières

Table des matières	2
Origine du guide	3
Quelques mots des auteurs.....	3
Fonctionnement du guide	3
1 ^{re} partie : Les premiers questionnements	4
2 ^e partie : Les habiletés métacognitives nécessaires aux études de cycles supérieurs.....	6
3 ^e partie : Le cheminement à la maîtrise	8
4 ^e partie : Le choix du directeur de recherche.....	11
5 ^e partie : La relation au cœur de la direction de recherche.....	12
6 ^e partie : Les problèmes personnels des étudiants et les difficultés inhérentes à la recherche.....	15
7 ^e partie : Les facteurs favorisant la réussite aux études de cycles supérieurs.....	17
Références bibliographiques.....	18

Origine du guide

C'est grâce à une subvention obtenue dans le cadre de l'*Opération Réussite 2002-2003* auprès de l'Université du Québec à Chicoutimi que ce document a d'abord pu être produit par deux étudiants finissants de la Maîtrise en éducation, sous la coordination de Mme Monique L'Hostie et de Mme Marta Anadón du Département des sciences de l'éducation et de psychologie. Cette initiative visant à créer un guide à l'intention des étudiants nouvellement inscrits à la maîtrise a été prise dans le but de faciliter le cheminement scolaire de ceux-ci :

- en leur présentant un profil ou un modèle de cheminement gagnant à la maîtrise;
- en les informant sur l'importance à accorder au choix de leur directeur de recherche;
- et en les renseignant sur les pratiques gagnantes de support et d'encadrement au cours de leur recherche.

Ce guide a ensuite été adapté pour le compte du Décanat des études de cycles supérieurs et de la recherche afin que celui-ci soit utile à tous les étudiants désirant poursuivre des études de maîtrise à l'UQAC.

Quelques mots des auteurs

Ce guide, nous l'avons élaboré en nous appuyant sur différents écrits spécialisés, mais nous avons également tenu compte de nos propres expériences personnelles vécues à la maîtrise. Nous l'avons rédigé pour vous, en nous rappelant nos débuts.

Nous en profitons donc pour vous souhaiter non seulement le succès, mais aussi de vous approprier moult savoirs et expériences enrichissantes au cours de cette belle aventure qu'est la réalisation de votre projet d'études de maîtrise.

Annick Robertson et Sylvain Turgeon
Étudiants finissants à la Maîtrise en éducation

Fonctionnement du guide

Pour chacun des thèmes abordés, vous retrouverez, sous la rubrique *Dans un monde idéal*, ce que certains auteurs ayant traité du sujet ont établi.

Puis, suit la rubrique *Dans le monde réel*, où une perspective plus réaliste du thème traité est présentée. Cette perspective est souvent tirée de témoignages recueillis auprès d'étudiants à la maîtrise (diplômés ou non) dans le cadre de différents processus de consultations.

1^{re} partie : Les premiers questionnements

Avant de se lancer... ou de s'inscrire, la plupart d'entre vous se sont certainement questionnés sur leurs motivations à poursuivre des études à la maîtrise.

Dans un monde idéal

Germain et Grémillet (2000) proposent quelques **pistes de réflexion** à l'intention des étudiants souhaitant s'inscrire à la maîtrise. Suivant un ordre logique, ces pistes peuvent aider à cerner les enjeux et à réaliser les étapes préalables à l'inscription.

Il faut d'abord s'interroger sur les **enjeux et les impacts** que la maîtrise et la rédaction du mémoire ont dans nos vies maintenant et pour les prochaines années.

“ Est-ce que je suis vraiment motivé à m'engager dans cette démarche en considérant ces enjeux ? ”

Ensuite, il importe de s'interroger sur la **faisabilité** même du cheminement de deuxième cycle. Ceci inclut le temps nécessaire, les tâches actuelles qu'il faudra déléguer, les obligations familiales et autres, les possibilités de financement, etc.

“ Est-ce que je peux m'engager dans des études de maîtrise maintenant ? ”

L'étudiant doit aussi trouver un **thème (ou sujet)** à sa recherche qui le suivra tout au long de son cheminement d'études. Ce thème doit idéalement avoir un intérêt personnel (pour l'étudiant), institutionnel (pour les instances professionnelles du domaine) et général (en relation avec un problème qui dépasse le seul intérêt institutionnel).

“ Une fois que je sais que c'est faisable et que je suis motivé à la faire, quel sera le thème qui orientera ma recherche ? ”

Alors que l'étudiant est motivé par un thème (ou sujet), il lui faut trouver un accompagnateur, un **directeur** qui le guidera à travers tout le processus de la recherche.

“ Qui me guidera adéquatement à travers mes années de maîtrise ? ”

Par la lecture de mémoires achevés et de documents portant sur le cheminement de la maîtrise (tels que celui-ci!) les étudiants peuvent avoir une bonne idée de **l'ampleur du travail** qui est demandé pour la maîtrise.

“ Une fois le thème et le guide choisis, je dois me faire une idée claire du travail à accomplir. ”

“ Il ne me reste plus qu'à m'inscrire! ”

2^e partie : Les habiletés métacognitives nécessaires aux études de cycles supérieurs

Avant de se lancer... dans des études de cycles supérieurs, il est tout à fait opportun de se rappeler quelques habiletés de réflexion et quelques méthodes de travail efficaces.

Dans un monde idéal

Quelques habiletés métacognitives essentielles aux études de cycles supérieurs

Capacité de structurer des informations dans sa mémoire	classer, catégoriser des idées; mettre des informations en réseau; faire des relations; schématiser; dégager l'essentiel des détails; etc.
Capacité d'élaborer (à partir d'idées)	paraphraser sur un sujet, pour un public particulier ou pour une situation particulière; résumer un point de vue, des arguments; créer des analogies pour faire comprendre; répondre à des questions; écrire divers types de textes en respectant les formes imposées; etc.
Capacité de planifier son travail	se donner des objectifs; faire un plan; dresser un échéancier; évaluer son efficacité; ajuster son rythme, ses stratégies; etc.
Capacité de gérer son travail	établir un horaire de travail réaliste; mettre en place un environnement physique de travail convivial; gérer ses efforts; persévérer dans le respect de ses objectifs, de son échéancier; se donner du renforcement (positif et négatif); requérir de l'aide au besoin (pairs, professeurs, autres); etc.

Tableau tiré de Prégent (2001) P.20

3^e partie : Le cheminement à la maîtrise

Avant de se lancer... il est important de connaître le profil de cheminement gagnant à la maîtrise afin de compléter avec succès, et dans un délai raisonnable, vos études de 2^e cycle.

Dans un monde idéal

Voici, en bref, les étapes du processus de recherche selon deux auteurs

Selon Royer (1997), le déroulement d'une recherche est caractérisé par quatre grands moments (**étapes du processus de recherche**) et la direction de recherche se concentre autour de ceux-ci :

Le départ : Les premières rencontres de l'étudiant avec son directeur permettent de discuter et de cibler des lectures permettant de cerner la problématique de recherche.

La conceptualisation et la planification : Durant cette phase, l'étudiant a à faire face à une somme de travail assez élevée (de la lecture de différents textes à la rédaction des premiers chapitres) et il a à rencontrer son directeur de recherche plusieurs fois et à des fréquences variables selon l'avancement de ses travaux.

La réalisation : Durant cette phase, l'étudiant s'affaire à constituer son corpus de données.

La rédaction (finale) et l'évaluation : Durant cette phase, l'étudiant a à faire face, encore une fois, à une somme de travail élevée et les rencontres avec son directeur de recherche seront fréquentes.

Prégent (2001) a également établi les **étapes liées à l'élaboration d'une recherche de maîtrise** (plus particulièrement avec production d'un mémoire, bien que cela puisse être valable dans le cas de la rédaction d'un rapport ou d'un essai) :

Scolarité (les cours) et définition préliminaire du sujet de recherche;
Recension des écrits et définition définitive du projet de recherche;

Réalisation de la recherche;
Rédaction du mémoire;

Présentation du mémoire (selon le programme).

À la lumière de ce que chacun de ces auteurs (Prégent, 2001; Royer, 1997) a écrit sur les étapes du processus de recherche, on peut **résumer les différents moments de l'élaboration d'une recherche de maîtrise** ainsi :

Départ : Cette phase est plutôt courte (quelques semaines avant et/ou peu après votre inscription). À ce moment, l'intensité de votre rapport avec votre directeur de recherche devrait être assez élevée.

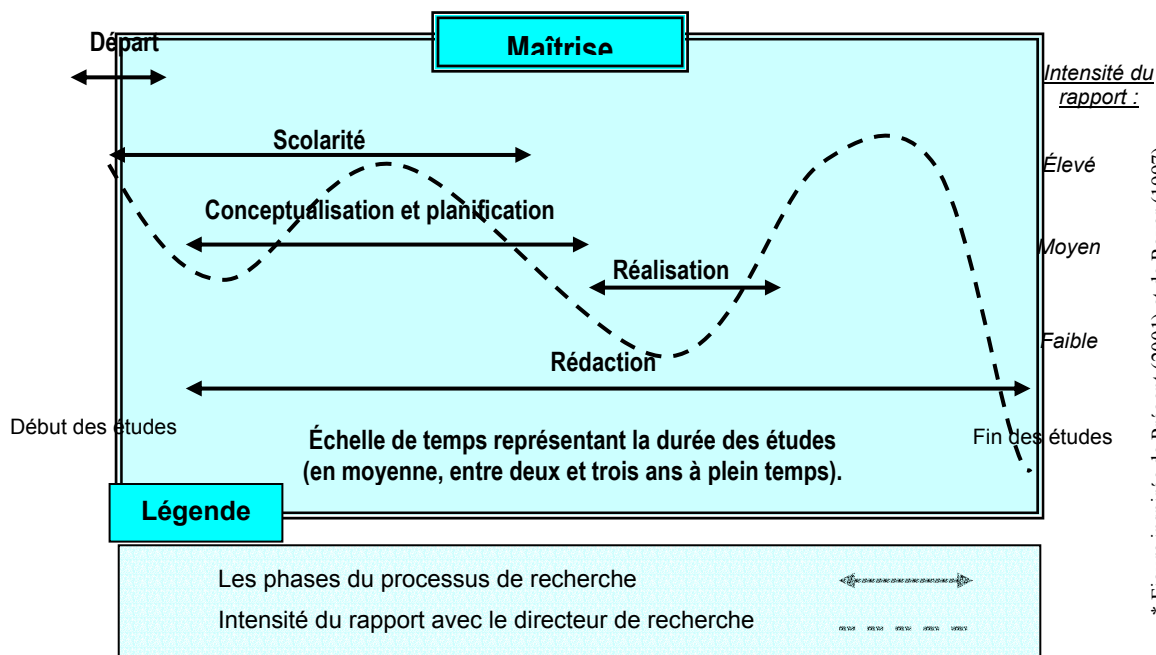
Scolarité (les cours) et définition préliminaire du sujet de recherche : Cette phase est assez longue selon votre statut d'étudiant (à temps plein ou partiel) et selon l'offre de cours, évidemment.

Conceptualisation et planification ET/OU recension des écrits et choix définitif du projet : Cette phase est longue (quelques mois). À ce moment, l'intensité de votre rapport avec votre directeur de recherche devrait être moyenne et même élevée.

Réalisation de la recherche : À ce moment, l'intensité de votre rapport avec votre directeur de recherche devrait être plus faible, mais elle peut varier selon les difficultés rencontrées. Cette phase est d'une durée très variable selon le projet de recherche et la nécessité de rencontrer plus ou moins souvent votre directeur de recherche l'est également.

Rédaction du mémoire (du rapport ou de l'essai) : À ce moment, l'intensité de votre rapport avec votre directeur de recherche devrait être élevée. Cette phase est longue (quelques mois, voire quelques années).

Il est important de comprendre que ces **phases** ne se suivent pas simplement. **Elles sont souvent concomitantes**. La figure* suivante illustre bien cette superposition temporelle des étapes du processus de recherche et présente l'intensité du rapport avec le directeur de recherche (pointillé).



* Figure inspirée de Prégent (2001) et de Royer (1997).

Dans le monde réel

À la lecture de ces phases, on comprend bien qu'il est judicieux de **commencer à travailler sur son projet de recherche dès le début de sa scolarité** et de ne pas attendre d'avoir terminé les cours obligatoires pour se centrer sur son projet.

Deux phases importantes du cheminement à la maîtrise n'apparaissent cependant pas dans ce qui a été présenté plus haut. Il s'agit de **l'inscription**, qui est évidemment essentielle au départ, ainsi que **du**

4^e partie : Le choix du directeur de recherche

Avant de se lancer... et une fois votre sujet de recherche fixé, il est maintenant temps de choisir votre directeur de recherche, c'est-à-dire la personne qui vous guidera dans l'élaboration de votre projet de maîtrise.

Dans un monde idéal

Le **choix du directeur** doit être basé sur des critères objectifs tels que les compétences professionnelles liées au domaine de recherche de l'étudiant, la complémentarité du mode de fonctionnement de l'étudiant et l'intérêt pour le sujet choisi. Les critères affectifs ne sont habituellement pas de bons éléments de choix, puisqu'ils risquent de rendre la rigueur de recherche plus difficile (Germain et Grémillet, 2000).

Dans le monde réel

Certains d'entre vous ont peut-être déjà songé à l'un ou l'autre des professeurs de leur département comme étant susceptible de pouvoir diriger leur recherche de maîtrise. D'abord, il est important de cibler avec lesquels d'entre eux vos intérêts de recherche sont partagés. Ensuite vous devez vous assurer que ces derniers sont habilités à être directeurs de recherche.

Soyez également conscients que le directeur de recherche doit être choisi en fonction de sa **disponibilité**, de sa compétence et, surtout, de sa qualité de "**partenariat**". Par exemple, assurez-vous que ses méthodes ou sa façon de travailler vous conviennent (Maltais, 1993).

Il est également possible d'avoir un **directeur** et un **codirecteur** de recherche comme c'est souvent le cas au doctorat. Cela peut s'avérer avantageux selon votre sujet, votre méthodologie de recherche, etc.

Dans le cadre de votre démarche de recherche, vous pouvez aussi solliciter tout à tour diverses **ressources professorales** de votre département ou, parfois, provenant d'autres départements (Maltais, 1993).

L'assistance à des **colloques** ou à des **conférences** est également un type d'encadrement que vous pouvez vous-mêmes aller chercher (Maltais, 1993).

5^e partie : La relation au cœur de la direction de recherche

Avant de se lancer . . . dans une relation de direction, il est opportun de se questionner sur les bases d'un tel rapport.

Dans un monde idéal

Selon les politiques et les procédures de l'UQAC :

La responsabilité du directeur de recherche est la suivante :

Choisi en fonction de sa compétence en regard du projet de recherche de l'étudiant, le directeur de recherche guide ce dernier dans ses travaux (assistance dans la définition de son projet de recherche, démarche scientifique, qualité de la langue, règles de déontologie, confidentialité des données, etc.), veille au respect des règles en vigueur à l'UQAC concernant la rédaction et la présentation d'un mémoire, d'une œuvre ou d'une thèse, autorise le dépôt officiel du travail de recherche, évalue ce dernier et veille à la réalisation des corrections demandées par le jury d'évaluation.

Quant à la politique relative au changement éventuel de directeur de recherche, on retrouve ces quelques informations :

Tout changement de directeur de recherche doit s'appuyer sur des motifs très sérieux. Il doit être approuvé par le directeur de programme, les directeurs de recherche concernés et le Bureau du doyen.

Prégent (2001) propose des qualités propres au directeur idéal et à l'étudiant de cycles supérieurs idéal :

Un directeur de recherche idéal :

guide de façon compétente; établit des engagements explicites; manifeste un intérêt véritable pour l'étudiant et son sujet; offre une disponibilité régulière et exclusive; fait preuve de réalisme (ampleur du sujet, durée des études, échéanciers, contrats occasionnels, etc.); soutient et encourage; favorise une communication claire; crée une relation interpersonnelle aisée, sûre et détendue; fait preuve d'un sens de l'écoute; sait questionner, expliquer, rétroagir; etc.

Un étudiant aux études supérieures idéal :

témoigne d'une motivation personnelle forte; fait preuve d'un sens des responsabilités; fait preuve d'autonomie dans ses travaux; sait apprendre par lui-même; sait, au besoin, recourir à ses pairs et à d'autres ressources; rédige des textes soignés (fond et forme); fait montre d'habiletés d'étude accomplies; respecte ses échéanciers; sait faire part de ses besoins à son directeur; etc.

Tiré de Prégent (2001) P.25

Prégent (2001) propose également une énumération des responsabilités du directeur de recherche et de l'étudiant :

Le directeur a la responsabilité :

d'établir un accord d'encadrement initial avec chaque étudiant; de soutenir et d'encourager chaque étudiant; de guider de façon compétente; de se montrer disponible; de rétroagir rapidement et de façon constructive; de fournir des critiques constructives; de faire preuve de réalisme; de discuter des possibilités de financement; d'informer ses étudiants à l'avance de ses absences prolongées et de proposer une solution de rechange; d'encourager ses étudiants à présenter leurs travaux à des instances professionnelles; de promouvoir une attitude éthique et de respect de la propriété intellectuelle; etc.

Tiré de Prégent (2001) P.8

L'étudiant a la responsabilité :

de faire preuve d'une attitude d'autonomie, de responsabilité, d'initiative face à ses travaux; de consacrer le temps suffisant à l'avancement de ses études; de respecter les règlements; d'être proactif face à l'établissement d'une relation d'encadrement saine et productive; de respecter les échéanciers; d'informer son directeur de tout facteur pouvant perturber significativement ses études; de rechercher différentes sources de financement; de respecter les normes de présentation de textes; etc.

Enfin, Royer (1997) a établi quels sont les principaux moyens d'encadrement qu'un directeur de recherche peut utiliser :

Les rencontres : Ces rencontres sont surtout des contacts en face à face (incluant les contacts téléphoniques).

- *Elles permettent de discuter de questions relatives à la recherche, de prises de décision, de mises au point, etc.*
- *Ces rencontres sont généralement laissées à l'initiative de l'étudiant, c'est donc dire que celui-ci a le plus souvent la responsabilité d'initier ces rencontres selon ses besoins.*
- *La fréquence des rencontres dépend des étapes de la recherche et de la disponibilité du directeur de recherche.*

Les suggestions de lectures : Ces suggestions de lectures concernent le plus souvent le projet de recherche de l'étudiant, mais il peut arriver que le directeur de recherche suggère des lectures visant le perfectionnement des connaissances disciplinaires et interdisciplinaires de celui-ci.

Le travail sur les textes : Ce moyen de supervision du directeur de recherche se veut beaucoup plus intense au cours des phases de rédaction et d'évaluation du mémoire, mais il est néanmoins présent à toutes les étapes du processus de recherche.

Ce moyen permet au directeur de suivre les réflexions et l'avancement des travaux de l'étudiant. C'est un véritable canal de communication entre ce dernier et l'étudiant, qui nourrira leurs discussions et leurs réflexions.

Il est à noter que l'encadrement par le directeur de recherche s'adapte aux besoins et aux conditions de vie de l'étudiant de même qu'aux exigences des différentes étapes de la recherche.

Sur le **plan personnel**, bien que le directeur de recherche ait à vous supporter, il ne doit pas pour autant devenir un thérapeute. Au besoin, le directeur peut vous référer à des ressources humaines spécialisées qui pourront vous venir en aide (Maltais, 1993).

Sur le **plan financier**, il vous revient de faire les démarches pour obtenir du support financier (exemple : programmes de bourses). Votre directeur de programme ou votre directeur de recherche vous sensibilisera fort probablement aux coûts rattachés à votre projet de maîtrise. Une évaluation sérieuse de vos futurs besoins financiers peut vous éviter bien des désagréments.

Votre sujet de recherche sera délimité par votre directeur de recherche afin que vous ne perdiez pas de temps lors de la réalisation de votre travail de recherche (Maltais, 1993). Si votre directeur de recherche est aussi votre employeur, assurez-vous de clarifier la situation quant à vos objectifs de formation et à ses objectifs de travail de recherche. Idéalement, tentez de rendre ces objectifs complémentaires.

Nous vous suggérons fortement de choisir un **sujet de recherche** qui vous intéresse particulièrement. Il peut être difficile de vous motiver à travailler sur celui-ci s'il ne vous tient pas à cœur, et ce pour une durée minimale de deux ans, que ce soit dans le cas de recherches subventionnées ou non. N'hésitez pas à en parler franchement à votre directeur de recherche.

N'oubliez pas que même s'il n'existe pas de contrat formel entre vous et votre directeur de recherche, vous avez des **obligations** et des **engagements** à respecter (exemple : présence aux rendez-vous et remise de travaux).

Enfin, voici quelques brèves recommandations générales concernant votre relation avec votre directeur de recherche :

- Clarifiez vos **attentes** et celles de votre directeur de recherche.
- **Rencontrez régulièrement** votre directeur de recherche et **initiez ces rencontres**.
- Demandez des **rétroactions** détaillées sur vos textes.
- **Planifiez** votre recherche avec l'aide de votre directeur et faites-vous un **échancier**. (Leduc, 1990)

6^e partie : Les problèmes personnels des étudiants et les difficultés inhérentes à la recherche

Avant de se lancer... il importe de se pencher sur les inquiétudes suscitées par d'éventuelles difficultés inhérentes à la recherche.

Dans un monde idéal

Tous les étudiants devraient normalement suivre les étapes du processus de recherche sans trop de dérogation. C'est évidemment la façon la plus simple de cheminer jusqu'à l'obtention du diplôme.

Dans le monde réel

Toutefois, la vie étant ce qu'elle est, les étudiants font souvent face à des problèmes personnels et/ou liés à la recherche.

Les principaux problèmes personnels des étudiants universitaires de cycles supérieurs sont les suivants :

- **La solitude** : relativement à leur vie sociale et à leurs relations d'amitié.
- **Les difficultés d'adaptation** : difficultés lors de la transition des études de premier cycle aux études avancées. Les études avancées impliquent une nouvelle façon d'étudier, de nouvelles méthodes pour acquérir des connaissances et pour les utiliser. Le manque de pression et l'absence d'échéances imminentes obligent l'étudiant à acquérir l'autodiscipline nécessaire qui lui permettra de faire face à sa nouvelle " liberté ".
- **Les problèmes maritiaux et les charges familiales** : le revenu moins élevé, le manque de temps à consacrer au conjoint et à la famille, etc. peuvent devenir des sacrifices difficiles à accepter tant pour l'étudiant que pour son entourage familial.
- **Le travail** : par exemple, le fait de travailler en même temps que les études peut amener des problèmes. L'étudiant peut avoir de la difficulté à trouver le temps pour ses travaux scolaires ou avoir de la difficulté à se concentrer sur ceux-ci.
- **Les accidents et la maladie** : certaines circonstances, liées à un accident ou à l'apparition d'une maladie, peuvent ralentir le processus de recherche et la volonté de persévérer de l'étudiant.
- **Les finances** : les problèmes financiers peuvent devenir un motif d'abandon ou retarder l'obtention du diplôme. Le manque d'argent n'est cependant pas le motif principal d'arrêt des études.
(Leduc, 1990)

Les principales difficultés inhérentes à la recherche sont :

- **La définition du problème de recherche** : ce serait l'une des étapes les plus difficiles du processus de recherche. C'est une tâche qui peut s'avérer génératrice d'anxiété et de frustration. De même, le sujet choisi pour la recherche aura des implications en terme de temps, de coûts, etc. Ce sujet doit également intéresser fortement l'étudiant, puisqu'il y consacra quelques années, et doit tenir compte de l'expertise des directeurs de recherche disponibles ou de l'expertise du directeur choisi.
- **La rédaction** : cette tâche peut s'avérer décourageante et même paraître insurmontable. La rédaction est le moment où l'abandon des études est le plus souvent observé. Le fait d'établir un plan détaillé du projet de recherche est un bon moyen d'y remédier.
- **Les difficultés méthodologiques** : difficultés quant au savoir et au savoir-faire sur les méthodes de recherche. Il s'agit cependant d'un type de problème auquel l'étudiant trouve le plus facilement des solutions.
- **L'isolement intellectuel** : l'étudiant a plus ou moins souvent l'occasion de discuter de son projet de recherche avec ses professeurs et avec ses pairs lors des différentes étapes de sa recherche.
- **La planification et la gérance du projet de recherche** : il peut s'avérer difficile pour l'étudiant de bien planifier toutes les étapes de sa recherche et de gérer efficacement son temps. L'étudiant doit s'autodiscipliner, s'imposer un horaire de travail et se donner des échéances.
(Leduc, 1990)

Selon Prégent (2001), les principaux facteurs d'abandon sont d'ordre personnel (manque de motivation, problèmes financiers ou familiaux, maladie, etc.). En souhaitant que ces problèmes ne se concrétisent pas au cours de vos études, il est tout de même important d'en connaître l'existence afin de vous y préparer ou de les éviter.

Saviez-vous que, selon le MEQ (2000), pour 100 étudiants inscrits à la maîtrise, seulement 66 seront diplômés après 7,8 trimestres en moyenne? Ceci dit, lorsque l'une ou l'autre de ces difficultés surviendra, n'hésitez pas à la partager avec votre directeur de recherche qui vous guidera sûrement vers de possibles solutions...

7^e partie : Les facteurs favorisant la réussite aux études de cycles supérieurs

Enfin, avant de se lancer... ce n'est pas tout d'anticiper les difficultés à venir, il est important de connaître des pistes de pratiques gagnantes à la maîtrise.

Dans un monde idéal

Prégent (2001) rappelle qu'on a identifié **cinq facteurs de réussite** pour les études supérieures :

- Une forte **motivation** de la part de l'étudiant;
- Une attention à la **sélection** des étudiants (facteur externe à l'étudiant);
- Une **définition éclairée** du champ de recherche;
- Une période prolongée d'études à **temps plein**;
- Un bon **encadrement** de la part du directeur.

Dans le monde réel

En terminant, rappelez-vous que la clé du succès de vos études à la maîtrise englobe à la fois votre détermination et votre intérêt pour votre sujet de recherche.

Le succès, c'est aussi votre capacité à travailler de façon autonome. N'hésitez pas à aller chercher les ressources disponibles, puisque vous êtes désormais les premiers responsables de la construction de vos connaissances.

Références bibliographiques

Germain, M. et Gremillet, M. (2000). *La guidance de mémoires : comment diriger et élaborer un mémoire universitaire ou professionnel.* Paris : l'Harmattan. 159 pages.

Leduc, A. (1990). *La direction des mémoires et des thèses.* Brossard : Behaviora. 95 pages.

Prégent, R. (2001). *L'encadrement des travaux de mémoire et de thèse : conseils pédagogiques aux directeurs de recherche.* Montréal : Presses internationales Polytechnique. 78 pages.

Ces volumes s'adressent directement aux directeurs de recherche de maîtrises et de doctorats mais ils sont des sources intéressantes si vous désirez approfondir vos connaissances sur le sujet.

Royer, C. (1997). *Vers un modèle de la direction de recherche doctorale en sciences humaines.* Montréal : Université du Québec à Montréal. 240 pages.

Il s'agit d'une thèse de doctorat dont l'objectif est de décrire les pratiques et les conceptions d'experts de la direction de recherche doctorale en sciences humaines et d'en développer un modèle. C'est une référence très intéressante même pour des étudiants de maîtrise.

Farr, M. (2002). Pour le meilleur et pour le prof. *Affaires universitaires.* Burlington : association des universités et collèges du Canada. Pages 14 et 15.

Il s'agit d'un article paru dans un journal publié à l'intention des professeurs d'universités.

Maltais, L. (actes du colloque préparés par Mme Maltais). (1993). *De la scolarité au mémoire.* Chicoutimi : Université du Québec à Chicoutimi, 23 pages.

Rapport de colloque d'évaluation de la maîtrise en éducation (discours et ateliers). (2001). Chicoutimi : Université du Québec à Chicoutimi.

Ce sont deux documents résumant ce qui a été dit par des étudiants et des professeurs au cours de colloques visant l'amélioration des programmes de deuxième cycle et de troisième cycle offerts à l'Université du Québec à Chicoutimi.